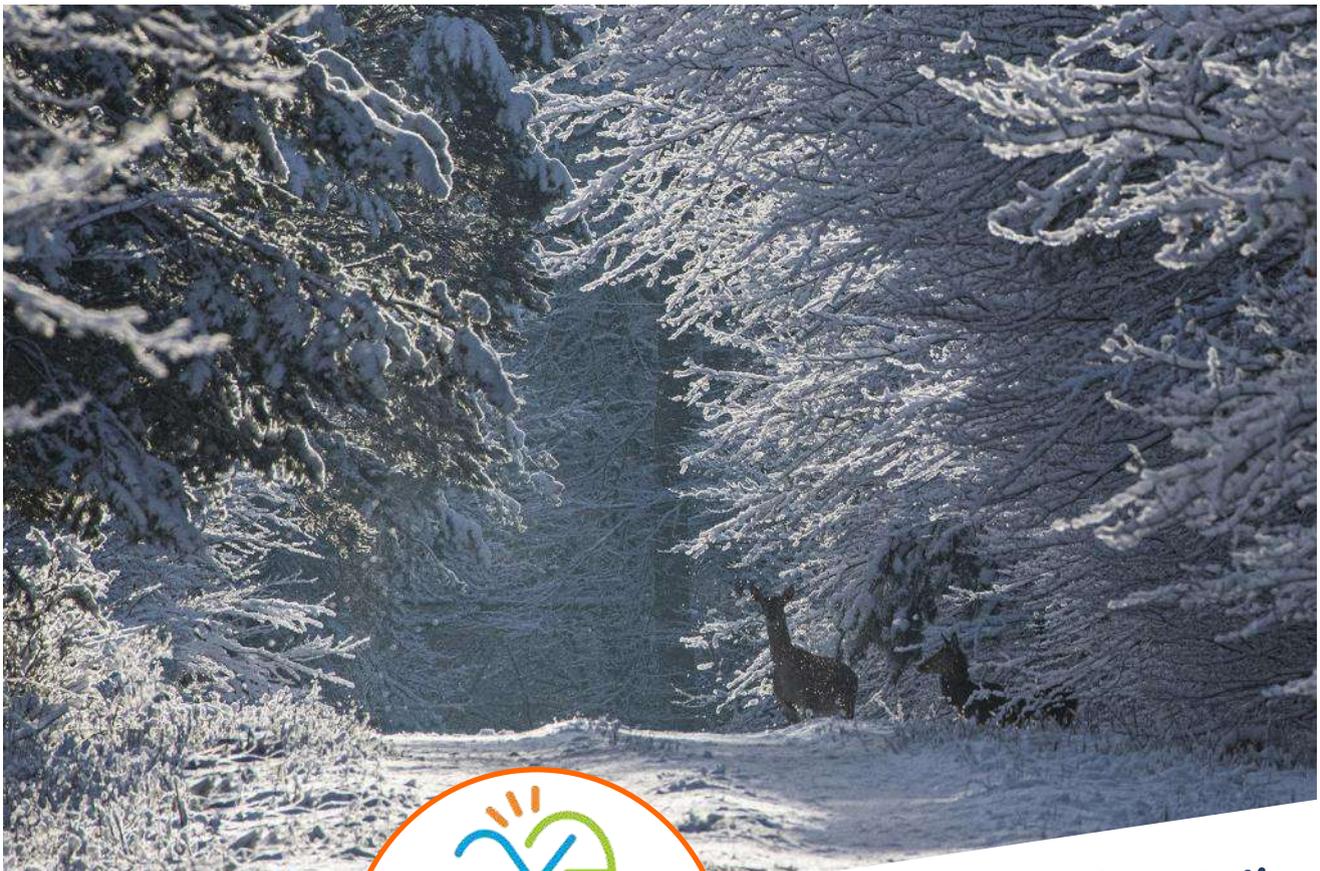


# Les Echos de l'Interco

B  
E  
L  
L  
E  
  
A  
N  
N  
É  
E  
  
2  
0  
2  
2



## Le mot du Président

Le 13<sup>e</sup> numéro de notre bulletin intercommunal est à couverture hivernale et à contenu environnemental ; il est en effet désormais devenu évident pour chacun d'entre nous que la préservation de notre environnement doit être notre préoccupation majeure pour les décennies qui viennent. Pour notre territoire, notre cadre de vie encore préservé est un gigantesque atout pour l'avenir ; beaucoup ne s'y trompent pas puisque le marché immobilier continue à rester très actif malgré la période hivernale. La Communauté de Communes doit être dans les années qui viennent le porteur d'un projet de territoire d'avenir où

anciens et nouveaux habitants de nos 60 communes mettront en place une nouvelle dynamique au coeur de ce secteur préservé. C'est le voeu que je fais en ce début d'année en vous présentant, à toutes et à tous, mes voeux les plus sincères en particulier de santé en cette période encore très compliquée.

Alain ROUSSEL

Président de la Communauté de Communes  
Les Vosges Côté Sud-Ouest

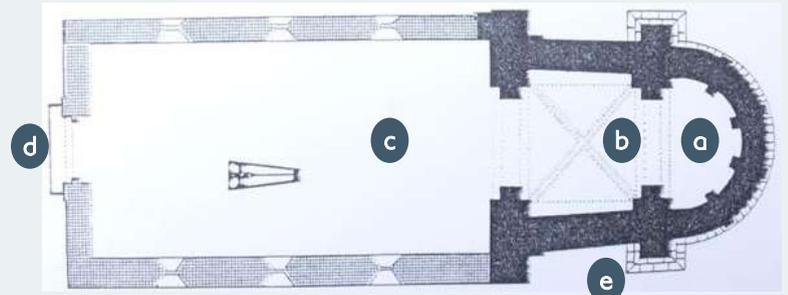


# Zoom

## sur... la chapelle d'Aureil-Maison

Le nom d'Aureil-Maison serait d'origine gallo-romaine et proviendrait d'Aurelii mansio, la manse (domaine) d'Aurelius, ce qui est attesté par la présence d'une villa gallo-romaine. Par contre l'hypothèse d'un camp romain n'a pas été prouvée par les fouilles archéologiques du chanoine Albiser durant lesquelles un cimetière a été retrouvé ainsi que des casques non datés. Une orthographe différente apparaît en 1830 sur le cadastre avec l'appellation « fort d'Oreille-Maison ».

Au sein d'Aureil-Maison, ce hameau de Lamarche, se cache une belle chapelle datant de la fin du XII<sup>e</sup> s. et qui remplace un sanctuaire plus ancien cité en 1044 comme église dans l'acte de fondation du prieuré de Deuilly. La chapelle était annexe de Villotte, desservie par son vicaire jusqu'à la Révolution Française où elle fut vendue comme Bien National aux habitants du hameau qui la donnèrent ensuite à la commune de Lamarche.



Plan d'après G. DURAND. Parties les plus anciennes en gras. L'emplacement du sarcophage (où la stèle du choeur a été trouvée) est indiqué.

- a. Abside. Autel surplombé d'une Vierge à l'enfant en chêne de la fin du XII<sup>e</sup> s.
- b. Choeur voûté sur croisée d'ogives.
- c. Nef reconstruite au XIII<sup>e</sup> s.
- d. Porche simple surmonté d'une Vierge à l'enfant du XVI<sup>e</sup> s. Aux angles de la façade, deux curieux chapiteaux du XIII<sup>e</sup> s : une tête de loup à gauche, deux têtes de béliers à droite.
- e. Sacristie datant de 1847. Travaux en 1946. Clocher restauré (démonté en 1983, remonté en 1985).



Crédit photo : Francis RELION



Crédit photo : SKiss Photography

Vierge en chêne du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s classée monument historique (2<sup>e</sup> plus vieille du département après celle de Remiremont)

Elodie ROUX - Responsable achat et marchés publics  
Sources : Evelyne Relion et Bruno de Dieuleveult

## Erratum guide touristique

- P48 : le marché à Lamarche n'a plus lieu
- Dans la rubrique « Edifices religieux », il convient d'ajouter la Chapelle d'Aureil-Maison (cf ci-dessus)

## De belles décorations !

En fin d'année, l'Office de Tourisme a proposé un concours de décoration de Noël aux habitants du territoire ! 25 particuliers et commerçants ont envoyé des photos de leur plus belle décoration. Voici les premiers de chaque catégorie en image, bravo à eux !



S. PETITPOISSON à Hennezel



MONDIAL NATURE à Darney



G. et V. LIMONIER à Fignéville

## Forêt d'Exception, où en est-on ?

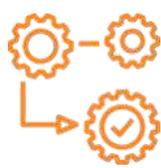
La forêt de Darney-La Vôge est connue dans le monde entier pour la **qualité remarquable des bois** qui la composent, notamment pour la fabrication de tonneaux. Les caractéristiques exceptionnelles de cette forêt ont amené l'Office National des Forêts (ONF), en partenariat avec le Département, Fibois Grand-Est et les 81 communes forestières concernées (sud-ouest du département des Vosges), à solliciter son **classement au label « Forêt d'Exception »**.

La démarche de labellisation du massif forestier de Darney-La Vôge en Forêt d'Exception a pour objectif de valoriser et d'aménager cette forêt qui présente une biodiversité et un patrimoine exceptionnels. Pour appuyer la candidature, plusieurs initiatives émergent sur le territoire en suivant le fil conducteur de la valorisation des circuits courts de la forêt et du bois.



Trois instances ont été constituées pour mener à bien le projet de Forêt d'Exception, elles se sont réunies pour la première fois ces dernières semaines :

 Un **comité restreint** qui est chargé de la mise en œuvre stratégique. Il **prépare et accompagne les sessions du comité de pilotage**.

 Un **comité de pilotage** qui est chargé de la mise en œuvre opérationnelle. Il **fixe les objectifs de travail et établit un programme d'actions**. En parallèle de ce comité de pilotage, des groupes de travail alimentent la réflexion opérationnelle autour de 3 thèmes : la forêt, le bois, la société.

 Un **comité des maires** qui rassemble les maires des 81 communes concernées par le projet. Il **renforce le dialogue entre les maires** qui disposent de la compétence en matière de gestion forestière.

## On agit pour l'environnement !

### Création d'une frayère à brochet à Lironcourt

C'est dans le cadre de l'exercice de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) que la Communauté de Communes s'est portée maître d'ouvrage de cette action en faveur des milieux aquatiques, initiée par l'association de pêche locale des Thons-Châtillon et sous maîtrise d'oeuvre de la Fédération de pêche des Vosges.

Le projet a pu voir le jour grâce à la mise à disposition par son propriétaire d'une parcelle forestière située



en rive gauche de la Saône et à l'adhésion des propriétaires et exploitants riverains, mais également grâce au soutien de la commune et l'appui technique de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs.

Cette action vise notamment à **améliorer les échanges hydrauliques et biologiques entre la Saône et les milieux annexes afin de créer, restaurer et favoriser des habitats propices à la reproduction du brochet**. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Jonathan BERNARDI. Ils ont débuté le 20 septembre et se sont déroulés sur une dizaine de jours.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'avenant au Contrat de rivière sur la Saône porté par l'EPTB Saône et Doubs et bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Fédération Nationale de la Pêche en France, la Fédération de Pêche des Vosges, l'AAPPMA des Thons-Châtillon et la Communauté de Communes Les Vosges Côté Sud Ouest.



### Logis 5 étoiles pour rapaces et échassiers à Blevaincourt

C'est dans le cadre de l'animation de ses sites Natura 2000 que la Communauté de Communes a porté ce projet multi acteurs. Suite au repérage de l'ancienne éolienne de pompage de la commune de Blevaincourt, le Centre Ornithologique Lorrain avait proposé l'installation d'une **plateforme à cigogne blanche** et d'un **nichoir à faucon pèlerin**. En effet, l'environnement immédiat est propice à l'installation

d'un couple de cigogne blanche avec un potentiel d'alimentation (ruisseaux, prairies) et une vue panoramique sur les alentours offerte par la structure qui se trouve en hauteur.

La plateforme à cigogne a été entièrement réalisée en ferraille par des **apprentis du pôle UIMM** de Lorraine à Thaon-les-Vosges, puis galvanisée. Le nichoir destiné à accueillir un couple de faucon pèlerin a quant à lui été réalisé en interne. Cet aménagement se trouve à mi-hauteur de l'éolienne.

C'est l'entreprise locale de charpente-couverture TATIN qui a gracieusement offert ses services pour la **mise en place de ces éléments le 3 décembre 2021**.

Ces installations sont maintenant opérationnelles pour accueillir les espèces cibles !



# 2021, une année pleine de travaux malgré tout!

Que ce soit en interne par le service technique de Communes pendant toute l'année 2021, des bâtiments, nous vous proposons ici un

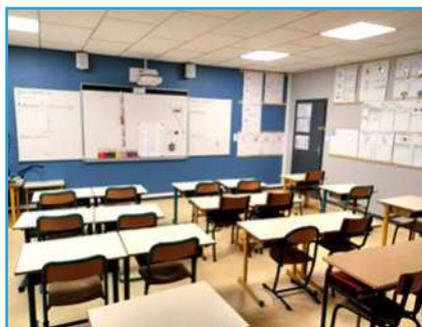
## Sentier PMR d'Attigny et exposition « Bain de photos aux 4 mares »

C'est quasiment 4 mois de travail, sur site ou à l'atelier, qui ont été nécessaires pour remettre en état le sentier pour personnes à mobilité réduite d'Attigny. En effet après 10 ans de bons et loyaux services, les passerelles en bois ont dû être totalement reconstruites afin de permettre à chacun de parcourir les 1,6 km de sentier à travers un ENS (Espace Naturel Sensible) remarquable. Il a fallu toute l'expérience des agents du service technique dans de nombreux domaines techniques (abattage d'arbres, terrassement, maçonnerie, soudure...) pour mener à bien cette mission afin d'obtenir une passerelle suspendue de plus de 30 mètres de long. Le tout est habillé par du bois imputrescible local fourni par une scierie du territoire.

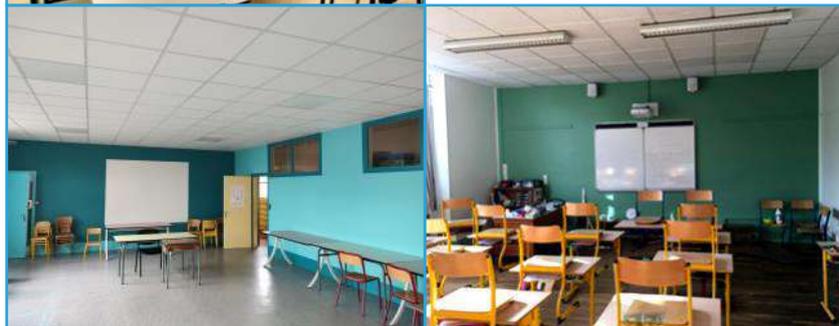


Une fois les accès sécurisés, c'est l'implantation d'une exposition photos qui a nécessité 2 mois de chantier supplémentaire. Poteaux en acacia local, photographies louées à l'association Les Sentiers de la Photo du Haut du Tôt, une expo 100% vosgienne qui sera en place jusqu'à la fin de l'été 2022.

## Peinture et mise en place du protocole Vigipirate



Cette année, ce sont trois classes de Martigny-les-Bains, Lamarche et Darney qui ont fait l'objet d'un relooking. Les travaux ont été effectués par trois entreprises du territoire, épaulées par le service technique pour les différents déménagements et les modifications électriques ou la mise en place de dalles LED. Ces trois salles font maintenant le bonheur des enfants et du personnel enseignant. Une politique de renouvellement des peintures dans l'ensemble des écoles a ainsi vu le jour et se prolongera jusqu'en 2028 pour qu'aucune salle de classe ne soit oubliée !



D'autres travaux moins visibles cette fois ont été réalisés dans différents bâtiments scolaires et périscolaires avec la remise aux normes des tableaux électriques, bloc de secours, alarme incendie...

La sécurité de nos enfants n'a pas de prix !

L'école primaire de Darney et le groupe scolaire de Damblain ont fait l'objet de mise en place du protocole Vigipirate : pose d'un visiophone de sécurisation pour Darney et démontage pour agrandissement d'une cour de jeu fermée et sécurisée à Damblain.



ou par le recours à des sociétés locales, de nombreux travaux ont été réalisés par la Communauté Création, aménagement, sécurité, exposition, entretien des locaux existants, mise aux normes petit exemple des réalisations l'année écoulée au profit de l'ensemble des habitants du territoire !

## Crèche de Monthureux-sur-Saône

Le plus gros chantier externalisé fut la création de l'extension de la crèche de Monthureux-sur-Saône. Outre le gros oeuvre, il a fallu ensuite effectuer les derniers réglages et finitions intérieures et extérieures du bâtiment (grillage, poteaux animaux, gazon artificiel, cache-radiateur) qui ont été réalisés par le service technique pour accueillir les bambins dans d'excellentes conditions !



## Mur d'escalade du Pont Total



C'est un pont Total relooké qui est visible depuis début octobre. Le remplacement d'une centaine de prises permet d'accueillir les férus d'escalade en toute sécurité !

## Marquage au sol

Engagée dans une politique sécuritaire des abris bus, la Communauté de Communes a décidé de réaliser à ses frais les marquages d'arrêts de bus pour les communes le souhaitant. Sur la trentaine de communes qui ont fait cette demande, un tiers des marquages a été à ce jour effectué. Marquage à suivre cette année...



Le service technique a également décidé d'apporter un peu de couleurs dans les cours d'écoles ou de crèches souvent assez ternes. C'est ainsi que des marquages à destination de divertissement ou pédagogiques ont vu le jour cette année.

## Local bus



C'est un espace de repos et des nouveaux sanitaires pour les chauffeurs ainsi qu'un local technique sécurisé qui viennent de voir le jour au local de la régie de transport de la Communauté de Communes à Monthureux-sur-Saône. Signé 100% service technique !

## Parking ADMR

Voici un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et un parking tout neuf pour l'ADMR de Lamarche. Les travaux ont été effectués par une entreprise de Monthureux-sur-Saône.



## Défibrillateur

Une dizaine de sites gérés par la collectivité (crèches, gymnases, maisons de santé, Maison de Services Au Public) a été dotée de défibrillateurs. Un appareil qui peut sauver des vies !



## Objectifs 2022...

En 2022, de nouveaux travaux sont envisagés : promotion et signalétique des zones d'activité, réhabilitation des sentiers pédestres au Void d'Escles et à Esley, amélioration du mur d'escalade du Pont Total... et beaucoup d'autres !

## Peux-tu nous exposer ton parcours professionnel ?

J'ai commencé ma vie professionnelle en tant qu'**assistante maternelle** ce qui m'a permis de conjuguer vies familiale et professionnelle. En 2006, j'ai profité d'un financement de l'ex Communauté de Communes pour passer mon **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) puis mon **BAFD** (BAF de Directeur) dans le but d'ouvrir des accueils périscolaires, extrascolaires les mercredis et les vacances sur le territoire. J'ai travaillé de 2007 à 2013 pour l'**association Familles Rurales A-Liance** qui gérait ces différents accueils, sous le couvert de la Communauté de Communes. Puis cette dernière a repris la compétence en gestion directe en avril 2013, c'est à cette date que j'ai intégré la **fonction publique territoriale**.

## Combien de sites dois-tu gérer ?

**4 sites périscolaires** (Damblain, Isches, Lamarche, Monthureux-sur-Saône), les **mercredis récréatifs** et l'**accueil de loisirs des vacances** sur le site de Martigny-les-Bains.

## Ce qui représente combien d'agents ?

**9 animatrices périscolaires**, mais je collabore aussi souvent avec les **ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui travaillent surtout sur les temps de cantine.

## Qu'aimes-tu le plus dans ton travail ?

La **diversité des missions** ! Il n'y a pas de routine surtout en ces périodes de crise sanitaire ou il faut sans cesse s'adapter pour faire face aux différents protocoles.

## Peux-tu nous parler de l'accueil de loisirs de Martigny ?

L'accueil de loisirs de Martigny-les-Bains est ouvert **pour les enfants du moment où ils sont scolarisés jusque 14 ans**. Nous proposons des semaines à thème et des sorties une à deux fois par semaine. L'équipe d'animation propose aux enfants des **activités créatives, culinaires, des jeux collectifs...** Nous accueillons en moyenne 20 enfants, cela peut monter à plus de 40 les jours de sorties. En été, nous proposons également 2 séjours courts d'une semaine. En 2021, 43 enfants sont partis au Lac de Pierre Percée !

## Les autres accueils de loisirs du territoire

### Foyers ruraux des Vosges

#### Accueil de loisirs à Relanges

Pour les enfants de 3 à 12 ans.

**Dates** (susceptibles d'être modifiées) : du 1<sup>er</sup> au 19 août 2022  
Inscription à la semaine (inscription possible à partir d'avril)

Tarifs semaine repas compris	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> et +
QF supérieur ou égal à 900	78 €	72 €
QF inférieur à 900	72 €	66 €

Les repas, sorties et mini-camps sont compris dans les tarifs à la semaine.

#### Contacts :

- Jean-Charles THIERY (Foyer Rural de Relanges) : 06.66.18.09.81
- Foyers Ruraux des Vosges :  
03.29.37.41.42 - foyers.ruraux88@orange.fr

#### Accueils Adolescents à Relanges

Pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Les Foyers Ruraux des Vosges proposent différentes formules d'accueils adaptées aux adolescents sur les petites et grandes vacances : des séjours courts (2 ou 3 nuits), des mini-camps à la semaine, des chantiers jeunes et des séjours plus longs, avec hébergement sur le territoire ou plus loin (Vosges et départements voisins). Les tarifs sont adaptés en fonction des projets d'accueils afin qu'ils restent accessibles au plus grand nombre. Il est possible de mettre en place des actions d'autofinancements avec les jeunes.

**Renseignements** auprès de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux :  
03.29.37.41.42 - foyers.ruraux88@orange.fr

### Association Familiale de Darney

Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 15 ans inclus.

Si votre enfant a envie de jeux, d'activités sportives, chasses aux trésors, matinée pyjama, 3 mini camp (mercredi matin au vendredi fin de journée), grand jeu dans la forêt du vallon St-Martin, Fraispertuis, Naturoparc, Montagne des Lamas, Widdoo Gliss, visite de la ferme aquaponique etc...

**Dates** : du 11 juillet au 5 août 2022 de 7h45 à 18h

**Inscriptions** : Les 21 mai, 11, 18 et 25 juin et 2 juillet au 8 bis Rue de la Gare à Darney de 13h30 à 17h

Tarifs		QF<800	QF>800
Sans goûters ni repas	Semaine	74	77
	Mini-camp (sem 29-30-31)	90	93
Avec goûters et repas	Semaine	105	108
	Mini-camp (sem 29-30-31)	115	118

**Contact** : Isabelle TOUSSAINT 06.30.50.49.94

## BAFA, on vous aide !

La Communauté de Communes participe aux frais de formation BAFA pour les 3 premiers inscrits résidants sur son territoire !

**Contact** : Justine GRANDCLAIR  
jgrandclair@vosgescotesudouest.fr

**Mini-camp** : FERDRUPT sem 29-30 pour les 7-15 ans  
BOUZEY sem 31 pour les 12-15 ans

**Sorties** : Piscine VITTEL, Cinéma VITTEL, Pique-nique parc animalier VITTEL, Naturoparc HUNAWHIR, Grand jeu vallon St-Martin ESCLES, Parc d'attraction FRAISPERTUIS, Visite de la ferme aquaponique et baignade au lac de BOUZEY, Aquably pédalo pour les petits et baignade au lac de la MOSELOTTE, Montagne des Lamas à la BRESSE, Widdoo Gliss à la BRESSE...  
*Bons CAF, MSA, chèques vacances acceptés.*

L'association recherche un BAFA diplômé !

### Les missions quotidiennes de Nathalie !

**Ressources humaines** : recruter, organiser l'équipe, diriger les animateurs sur les différents sites pour 120 enfants, gérer les plannings, remplacements, congés...

**Activité des accueils** : monter des projets avec les animateurs, mettre en oeuvre un projet pédagogique, suivre les règles d'hygiène et de sécurité...

**Gestion administrative et comptable** : gérer les dossiers d'inscription, établir du budget, analyser des données d'activité et identifier des axes d'évolution...

**Communication** : avec les parents, les enseignants, la collectivité, les prestataires, et faire la promotion des accueils.

Nathalie gère l'administratif et sa collègue Florence BOUTON gère l'animation.

*Merci à Nathalie MARCHAL d'avoir accepté cette interview. Merci à l'ensemble des équipes du périscolaire qui, comme elle, mettent tout en oeuvre pour proposer des animations et projets pédagogiques dans les accueils périscolaires, mercredis récréatifs et de loisirs. De quoi donner le sourire à tous nos enfants du territoire !*

Carole REIS DE BARROS - Secrétaire Générale

## Vous avez dit « OPAH » ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté de Communes a lancé un nouveau programme pour améliorer et valoriser l'habitat ancien : une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette OPAH, menée à l'échelle communautaire, permettra de répondre à différentes problématiques identifiées lors d'une étude pré-opérationnelle réalisée en 2021 par le CAL-SOLHA (Centre d'Amélioration du Logement « SOLIdaires pour « l'HAbitat ») : vieillissement de la population, faibles ressources des habitants, enjeu de transition énergétique, augmentation de la vacance...

Les actions à mettre en oeuvre se déclinent en plusieurs axes :

- Accompagner les propriétaires occupants dans la transition énergétique de l'habitat
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap

- Encourager les projets couplant le maintien à domicile et l'amélioration énergétique
- Résorber les situations d'habitat indigne et très dégradé
- Développer et améliorer la qualité de l'offre locative privée dans les centralités (Darney, Lamarche, Monthureux/S.)

Cette opération sera mise en oeuvre sur trois ans (2022, 2023, 2024) et nécessite une **convention entre la collectivité et l'Anah** (Agence nationale de l'habitat). Les aides devraient soutenir 126 propriétaires occupants sur tout le territoire et 4 propriétaires bailleurs sur les communes de Darney, Lamarche et Monthureux-sur-Saône.

Concrètement, les propriétaires pourront bénéficier d'un accompagnement technique dans la réalisation de leurs projets de travaux ainsi que d'aides financières de l'Anah, la Communauté de Communes, la Région et le Département des Vosges, sous condition d'éligibilité (ressources financières, type de travaux...).

## Bienvenue à Gilbert BOGARD • Chargé de l'habitat et du suivi des travaux

Gilbert BOGARD est né le 12 novembre 1961 à Neufchâteau et réside à Courcelles-sous-Châtenois jusqu'à la fin de ses études. Marié, quatre enfants, il est installé depuis 1989 dans la commune de Lignéville dans laquelle il est élu depuis 2001 et maire depuis 2008. Diplômé d'un BTS en électrotechnique, il travaille dans le privé jusqu'en 2011 en tant que chargé d'affaires et amène à terme bon nombre d'installations en électricité dans le tertiaire et l'industrie, ceci sur l'Est de la France mais également en région parisienne et sur le grand export. Il décide ensuite de changer de secteur d'activité en se sédentarisant sur la plaine des Vosges dans le

domaine public hospitalier qu'il quittera après dix années de présence comme directeur de l'ingénierie. Armé d'une forte expérience de terrain, d'une bonne maîtrise des marchés publics, il relève le défi pour deux années de renforcer l'équipe de notre Communauté de Communes afin de participer à la mise en place d'une stratégie permettant aux différentes collectivités de résorber au mieux le bâti dégradé. Il accompagnera également la collectivité dans le suivi de l'application des marchés de maîtrise d'oeuvre, de travaux et de maintenance.

Contact

03.29.09.43.16 • [gbogard@vosgescotesudouest.fr](mailto:gbogard@vosgescotesudouest.fr)

## Convention « Bourgs-Centres, Petites Villes de Demain »



Le mercredi 27 octobre, à Darney, a été signée la convention d'adhésion au programme « Bourgs-Centres, Petites Villes de Demain » entre les communes de Darney, Lamarche, Monthureux-sur-Saône, la Communauté de Communes, l'Etat, la Banque des Territoires, le Conseil Régional du Grand-Est et le Conseil Départemental des Vosges.



Combien d'hectares de forêts sont concernés par le projet de labellisation Forêt d'Exception ?

- 25 000
- 35 000
- 45 000

Ce sont 35 000 ha de forêts qui sont concernées par le projet, dont 11 000 ha de forêts domaniales (Darney, le Ban d'Harol et Morimond) et 24 000 ha de forêts communales et départementales.

Quelles sont les 3 principaux cours d'eau du territoire ?

- Le Mouzon, la Saône et la Moselle
- Le Cône, la Moselle et le Madon
- Le Madon, le Mouzon et la Saône

Le Madon prend sa source dans la forêt de Esclès et s'écoule vers le Nord jusqu'à Pont-Saint-Vincent où il se jette dans la Moselle. Le Mouzon est un affluent de la Meuse qu'il rejoint au-dessus de Neufchâteau, il prend sa source à Martigny-Bains. La Saône prend sa source à Vioménil et coule vers la Méditerranée. Elle parcourt 480km avant de se jeter dans le Rhône à Lyon.



Combien d'Espaces Naturels Sensibles peut-on visiter sur la Communauté de Communes ?

- 1
- 3
- 5

On compte 3 ENS à visiter : La tranchée des 4 Mares à Attigny, le vallon de Préfontupt à Monthureux-sur-Saône, La pelouse de la Banlie à Lironcourt



Combien d'arboretum compte-t-on sur le secteur ?

- 3
- 4
- 5

Un arboretum est un jardin botanique qui regroupe une collection d'arbres. Nous pouvons en compter 5 sur notre territoire : à Bleurville (un arbre est planté à chaque naissance au pied de l'église), à Hennezel-Claudon (arboretum de La Hutte à découvrir au travers d'un sentier de 700m), à Isches (aux lieux-dits « A la Corne des Vaux » et « Saulières »), à Monthureux-sur-Saône (collection de maronniers près de la Maison des Associations) et à Romain-aux-Bois.



Où se trouve le seul verger conservatoire du territoire ?

- Isches
- Martinville
- Lerrain

Le verger conservatoire de Isches a vu le jour après la tempête de 1999 grâce au soutien du Conseil Général des Vosges. Il est géré par une association et est destiné à la sauvegarde de variétés fruitières locales menacées. Le verger de Isches est tourné vers les prunes et la vigne.



Qu'est-ce que sont les ZPS et ZSC ?

- Zone de Protection Spéciale et Zone Spéciale de Conservation
- Zone de Prolifération de Souris et Zone Spéciale Cigognes
- Zone Protégée Spécifique et Zone Secondaire de Conservation

La bonne réponse est la 1. Sur le territoire se trouvent :  
- La ZPS du Bassigny Partie Lorraine dont l'objectif est de conserver quasiment 20 000 ha de milieux naturels appréciés des oiseaux.  
- La ZSC des gîtes à chiroptères de la Vôge qui protège une quinzaine de lieux de vie occupés principalement par 5 espèces de chauves-souris.



Combien d'espèces différentes de chauve-souris trouve-t-on en Lorraine ?

- 7
- 12
- 23

On dénombre 23 espèces de chauve-souris en Lorraine, 35 espèces différentes en France et 1100 dans le monde.



Parmi ces réponses, laquelle est vraie ?

- Les chauves-souris se déplacent uniquement avec la vue
- Les chauves-souris participent à la régulation des populations d'insectes
- Les chauves-souris construisent des nids

Les chauves-souris ont une bonne vision qu'elles utilisent en plus d'une autre méthode de déplacement, l'écholocation. Elles ne construisent aucun nid, elles profitent seulement des espaces calmes pour la mise bas ou l'hibernation (combles, caves, ...). Les chauves-souris participent à la régulation des insectes est la bonne réponse, elles en mangent jusqu'à 3 000 par nuit !

Communauté de Communes Les Vosges Côté Sud Ouest

DARNEY 03.29.09.43.16 • LAMARCHE 03.29.09.43.43 • MONTHUREUX-SUR-SAÔNE 03.29.07.57.84

Bulletin intercommunal

Tirage : 7100 ex. • Imprimeur : L'Atelier de la communication • Parution : Janvier 2022 • Directeur de la publication : A. Roussel • Conception : S. Binckly  
Comité de Communication / Rédaction : P. Sylvestre, C. Thiébaud-Gaudé, S. Binckly, A. Brisbare, E. Laurent, C. Reis De Barros, E. Roux.

Imprimé sur du papier recyclé